

# COMMUNE DE BRIE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2008

-----

L'an deux mille huit, le 2 juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 28 mai 2008, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

1. Achat de matériel pour le service technique : examen des devis.
2. Les Jardins du Raize : choix du notaire.
3. Travaux de la Mairie : avenant n° 1 au lot « Cloisons sèches ».
4. Convention centre de loisirs.
5. Création de commissions extra communales.
6. Questions diverses.

**Présents:** Mrs COUDRAY, DURET, FOUCHER, JAMET, MOREL, RIGAUDEAU.  
Mmes BELLOCHE, BOURGES, BRULÉ, FAYE, FOUILLET, GENDROT, PITOIS.

**Absents :**

**Excusés :** Mrs ROBERT (Pouvoir à Bernard JAMET) et CANNIEUX (Pouvoir à Mme FOUILLET)

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

**Secrétaire de séance :** Mrs MOREL et DURET

Le compte rendu de la réunion de conseil Municipal du 5 mai 2008 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Achat de matériel pour le service technique : examen des devis.

Monsieur Morel présente les devis concernant l'achat d'une nouvelle tondeuse pour le service technique :

Fournisseur	Marque	Modèle	Moteur	Transmission	Entrainement	Carter de coupe	CV	Poids	Bac	Total TTC
WELDOM	KUBOTA	W721 PRO	OHV	Mécanique	Courroie	Alu renforcé	6	59	75	1 644,50 "
	HONDA	HRH 536 HXE	OHV	Hydrostatique	Cardan	Alu renforcé	6	60,2	83	1 886,00 "
	HONDA	HRD 536 HXE	OHC	Hydrostatique	Courroie	Alu	6	49,3	83	1 395,00 "
JANZÉ MOTOCLTURE	HONDA	HRH 536 HXE	OHV	Hydrostatique	Cardan	Alu renforcé	6	60,2	83	1 949,00 "
	KAZ	LM 5360 HXA HST PRO	OHV	Hydrostatique	Cardan	Alu	5,5	65	75	1 680,00 "
	KAZ	LM 5360 KXA HST PRO	OHV	Hydrostatique	Cardan	Alu	6	65	75	1 680,00 "
	KAZ	LM 5360 KXA PRO	OHV	Mécanique	Courroie	Alu	6	59	75	1 350,00 "
RENNES MOTOCLTURE	KUBOTA	W721 PRO	OHV	Mécanique	Courroie	Alu renforcé	6	59	75	1 456,00 "
	KUBOTA	W721 PRO HST	OHV	Hydrostatique	Cardan	Alu renforcé	6	65	75	Modèle hydrostatique non conseillé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 1 abstention), accepte le devis de Janzé Motoculture pour un montant de 1 680 € TTC et pour un montant de 55 € TTC pour l'achat d'un kit mulching.

## **2. Les Jardins du Raize : choix du notaire.**

Monsieur le Maire précise qu'il convient de retenir le notaire qui rédigera l'acte authentique de dépôt des pièces du dossier lotissement, ainsi que les compromis et les actes définitifs de vente des 16 lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les prestations précitées à Maîtres Branellec et André, notaires à Janzé .

## **3. Travaux de la Mairie : avenant n° 1 au lot « Cloisons sèches ».**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 1 au marché de travaux de la mairie pour le lot n° 6 (Cloisons sèches) :

Moins value sur plancher des combles (panneaux composés en remplacement de chapes sèches sur granules type Fermacell).

Entreprise DESHOUX - 932.88 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de la mairie pour le lot n° 6 (Cloisons sèches) pour un montant de € 932.88 TTC.

## **4. Convention centre de loisirs.**

Monsieur le Maire présente la convention concernant l'organisation et la gestion du Centre de Loisirs sur la commune de Brie pour l'été 2008, notamment en ce qui concerne les engagements financiers de la commune :

La subvention d'équilibre du budget prévisionnel de fonctionnement est de 3 619 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention du Centre de Loisirs pour l'été 2008.

## **5. Création de commissions extra communales.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer deux Comités consultatifs (Article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) concernant la création d'un nouveau terrain de football et d'un terrain de soccer. Chaque comité sera présidé par un membre du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer deux Comités consultatifs composés de la manière suivante :

Comité consultatif « Terrain de football » :

Président : Bernard Jamet

Vice-président : Maurice Cannieux

Membres : Philippe Denis, Eric Binet, Roger Santos, Thomas Fourdeux, Jérémy Robert, Patrick Robert, Solange Bourges, Bernard Jamet

Comité consultatif « Terrain de soccer »

Président : Bernard Jamet

Vice-président : Gérard Rigaudeau

Membres : Annie Hamon, Gaëtan Masson, Adrien Castellier, Fanny Bertin, Patrick Duret, Céline Faye, Nadine Pitois, Bernard Jamet